



L'Assemblée Nationale a voté en novembre 2020 la LOI SECURITE GLOBALE.

Cette loi, qui sera examinée au Sénat en mars 2021 et pourra ensuite être déferée au contrôle du Conseil Constitutionnel :

- **Autorise la surveillance de la population par drone (article 22)** sans réserve : nous vivrions désormais sous surveillance constante !
- **Augmente l'utilisation de caméra de vidéosurveillance « piéton »** portée par les policiers avec analyse de données : c'est la mise en place de **reconnaissance faciale, du fichage de toute la population** et la scénarisation des images transmises à la Justice !
- **Interdit de filmer les violences policières** (art.24)
- organise le **Continuum Sécurité** : c'est l'augmentation et la coordination des pouvoirs de la police municipale, l'armement des **sociétés de sécurité privées** avec des « armes non létales » (**LBD40**, classifié arme de guerre, ou encore de Taser (« Livre Blanc » du Ministère de l'Intérieur)

Cette loi s'inscrit dans la montée de l'autoritarisme de l'Etat qui **restreint les libertés publiques (liberté de manifester, droit syndical, liberté d'expression ...)** et les **libertés individuelles (libre circulation, vie privée)** dans un contexte de **violences policières systémiques**.

De la même manière, actuellement, le Parlement examine la loi dite **SEPARATISME**, modifiant celle de 1905 de séparation des églises et de l'Etat. D'une loi de liberté il est fait une loi de contrôle portant atteinte aux libertés (de religion, de réunion et d'association).

Cet autoritarisme se concrétise dans le **fichage généralisé**.
Initialement réservé aux crimes graves, il a été élargi au fil des ans. Par les décrets du 2 décembre 2020, l'Etat fiche non seulement les actions politiques syndicales et religieuses (au titre de la sécurité publique) mais aussi les simples opinions politiques syndicales et religieuses.
CES FICHIERS SERONT ALIMENTES PAR LES DONNEES ISSUES DE LA LSG !!!

PROCHAINES MOBILISATIONS
samedi 13 février 2021 - 11h00 Parc Tastevin
le samedi 27 février 2021

et pour le début de l'examen au SENAT - SAMEDI 13 MARS 2021

Montpellier – Manifestation
Samedi 13 février 2021
11H00 – Parc Tastevin

DÈS LE 1er JUILLET



*«Ce gouvernement, je le caractérise d'un mot :
la police partout, la justice nulle part » Victor Hugo*

